
N O T I C E

Sur les fabriques d'aciers du département de l'Isère. (1)

L'ÉTABLISSEMENT des fabriques d'aciers, dans le département, date de la fin du 12^e siècle. L'on prétend que c'est au hameau d'Alivet, commune de Renage, près de Rives, arrondissement de Saint-Marcellin, que fut formée la première forge, et que les premiers ouvriers qui y travaillèrent étaient des Tyroliens dont il existe encore des descendans. Tout concourait à déterminer les fabricans à s'établir dans les communes du canton de Rives. On y trouve toutes les facilités et tous les avantages désirables, des châtes d'eau abondantes, de vastes forêts capables d'alimenter de nouveaux fourneaux, le voisinage de la grande route de Lyon, et une situation qui met à portée de se procurer facilement les matières premières.

Les fabriques d'acier du département sont au nombre de 29, et situées dans les arrondissemens de Grenoble, de Vienne, de Saint-Marcellin et de la Tour-du-Pin. Elles tirent la fonte dont elles ont besoin des hauts fourneaux d'Allevard (Isère), et de ceux de Saint-Georges et de Saint-Alban d'Heurtières (Mont-Blanc).

(1) Cette Notice est extraite du *Moniteur*, n^o. 358.

On mêle ces diverses fontes, et celles d'Allevard entrent dans le mélange pour les deux neuvièmes. Chaque forge emploie annuellement environ 750 quintaux métriques de fonte, et les produits annuels d'une fabrique sont d'environ 400 quintaux métriques d'acier, et de 350 quintaux métriques de fer. En résultat, les 29 fabriques en activité produisent annuellement environ 10,800 quintaux métriques d'acier, et 9,450 quintaux métriques de fer. L'absence ou la maladie des ouvriers réduisent quelquefois des fabriques à l'inaction pendant plusieurs mois de l'année. Il est difficile de présenter des données positives. On ne doit donc regarder les estimations que comme des calculs approximatifs.

Chaque forge exige, pour sa consommation annuelle, environ 2,750 quintaux métriques de charbon de bois; ce qui donne pour le 29 forges 74,250 quintaux métriques. Depuis la révolution, le prix de la fonte, du charbon et de la main d'œuvre, ont augmenté d'environ un tiers. La fonte sur place se vend, dans le département du Mont-Blanc et à Allevard, de 19 à 20 fr. les 50 kilog. Le charbon de 3 à 4 fr. les 50 kilog. L'ouvrier forgeron gagne, chaque semaine, environ 36 fr.; il travaille trois jours, et douze heures par jour, pendant lesquels il fabrique 5 quint. métriques.

Le prix de l'acier fin est de 44 fr. les 50 kil.; celui du fendu de 38 fr.; et du ferreux de 33 fr. La fabrication donne lieu à un mouvement de fonds de 7 à 800,000 fr. Elle est l'une des branches d'industrie la plus avantageuse; car on n'envoie au dehors que les sommes néces-

saires pour payer la fonte qui y est achetée, et tout le reste est profit pour le département.

L'acier produit par les fabriques est de trois qualités; 1°. l'acier fin, qui forme à peu près les neuf dixièmes de la fabrication; il sert pour la fabrication des armes et de la coutellerie, et on le vend à Saint-Etienne, à Thiers, et dans les départemens méridionaux; 2°. l'acier fendu ou double, altéré par des pailles. Il est employé aux ouvrages de taillanderie, dans le département de l'Isère et dans les autres départemens de l'intérieur; 3°. l'acier ferreux, qui sert dans les mêmes départemens à faire les beaux instrumens d'agriculture.

Quoique les procédés de la fabrication s'améliorent avec lenteur, ils ont cependant éprouvé dans les derniers temps des perfectionnemens remarquables. On a fait des applications utiles et de nouvelles découvertes. La fabrication de l'acier est une branche d'industrie qui ne peut qu'être avantageuse à ceux qui l'entreprendront. Ils sont assurés de trouver le débouché de leurs produits.

Cette matière étant fort recherchée dans le commerce, S. M., en prohibant les marchandises provenant des manufactures anglaises, leur a accordé un encouragement précieux; en ce qu'ils n'ont plus à redouter la concurrence de ces manufactures.

A la suite de cette Notice se trouve un tableau indicatif du nombre des fabriques en activité en 1810 et 1811, et des lieux où elles sont établies. On voit par ce tableau :

1°. Que dans l'arrondissement de Grenoble, il y a cinq forges qui sont établies en la commune de Voiron;

2°. Que dans l'arrondissement de Saint-Marcellin il y a dix huit forges, qui sont situées: 3 à Sainte-Claire-sur-Galaure, hameau de Peyrousel; 1 à la Sonne; 4 à Rives; 8 à Renage; 1 à Tullins; 1 à Vinai;

3°. Que dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin, il y a deux forges, qui sont établies en la commune d'Aprieu, hameau de Bonpertuis;

4°. Enfin, que dans l'arrondissement de Vienne, il y a quatre forges qui sont situées: 3 à Vienne; 1 à Estrablin.